



60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
contact@fcl.asso.fr
www.fcl.asso.fr

L'ISLE D'ESPAGNAC

Procès verbal du Conseil d'Administration du 5 Janvier 2016

Le mardi 5 janvier 2016 le Conseil d'Administration du Foyer Culture Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège de l'association sur convocation de Françoise ALLUAUME, Présidente.

Présents : Yves ACHER, Françoise ALLUAUME, Françoise ANCELIN, Maud BEJAUD, Anne-Marie BENAITEAU, Anthony BERGERON, Robert CALLAMAND, Serge DORAIN, Micheline DOUCET, Philippe GUILLOT, Claudine LAFFONT, Andrée TRAMARD.

Excusés : Katia CAMBRONE, Julien DELAGE, Joëlle DUQUERROY, Nicole GUIBRETEAU, Jean-Luc PARTHONNAUD, Bernadette PRADIER.

Secrétaire de séance : Andrée TRAMARD

Avant d'entamer la séance, Françoise Alluaume présente ses vœux en ce début d'année, à l'ensemble du Conseil d'Administration.

Elle fait part également de l'absence de Sonya toute la semaine ; sa fille ayant la varicelle.

1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL PRECEDENT

Le PV du CA du 1^{er} décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

2 - DEMISSION DE NICOLE CALLAMAND

Françoise Alluaume lit aux membres du Conseil d'Administration la lettre de démission de Nicole Callamand, suite à un malentendu avec un membre du Conseil et à ses soucis de santé actuels. Les membres du Conseil déplorent cette décision d'autant plus que Nicole est une personne très appréciée par l'ensemble de ses élèves et par les membres du Conseil d'Administration.

La question se pose de savoir s'il faut trouver un autre professeur et sous quelle forme (cours ou conversation ?) ou si nous devons prendre acte de la démission et diriger les élèves vers d'autres associations et cesser les cours.

Il est rappelé que Nicole avait deux groupes. L'un le lundi (niveau débutant), l'autre le mercredi (pour les élèves inscrits depuis 3 ans).

Un échange s'engage entre les membres du Conseil et il est demandé à chacun de rechercher une solution permettant de trouver quelqu'un pour que les anglicistes puissent continuer.

3 - ARRET MALADIE DE FANNY

Fanny Gay (professeur de danse) devait s'arrêter au mois de février pour son congé maternité. Or, elle vient de nous informer qu'elle était en arrêt de travail à partir de demain. Ses élèves ont été avisées par SMS de l'interruption momentanée des cours.

Françoise Alluaume a contacté Katia Seguin pour trouver une remplaçante. Une de ses élèves (Cynthia) se propose de venir demain pour se présenter. Fanny participera également à l'entretien.

4 - RECOMPENSE DES BENEVOLES

Sont proposées pour la récompense des bénévoles :

- Francine VAILLANT (poterie)
- Françoise ANCELIN, qui réserve son acceptation.

5 – PROCHAINES MANIFESTATIONS

SOIREE DISCO DU 23 JANVIER : Responsables Serge Dorain – Yves Acher- Chantal Dorain

- Une première réunion de préparation s'est déroulée en présence de Serge Dorain, Yves Acher et Chantal Dorain. (Philippe GUILLOT en vacances n'a pu être contacté pour se joindre aux participants). Une liste des tâches avec rétro-planning a été établie, pour savoir « qui fait quoi », « quand », « comment » ainsi que le suivi du coût.
- Les affiches et flyers sont imprimés. Les membres du Conseil sont sollicités pour la distribution.
- Les déclarations pour la buvette et la SACEM, ainsi que le dépôt de dossier en mairie sont faits.
- Un point reste à vérifier : voir s'il y a un extracteur de fumée dans la salle.
- Pour la déco il est suggéré de déposer sur les tables, des notes de musique et des clés de sol en papier. Il est également prévu d'installer des panneaux en feutrine ; l'un avec les lettres « F.C.L » sur le devant de la scène, l'autre pour indiquer la « Buvette ».
- Il est envisagé de remettre un bracelet lumineux par entrée payante, ainsi qu'un « cadeau de minuit » pour les dames (bagues lumineuses). Il est rappelé que le prix de l'entrée est fixé à 6€.
- Le coût total de ces fournitures serait compris entre 100 et 120 €. Les membres du Conseil donnent leur accord pour effectuer cette dépense.
- Un mail sera adressé à tous les adhérents pour confectionner des crêpes qui seront mises en vente. Au niveau des boissons, prévoir l'achat de cidre, jus de fruits, et bière.
- Des personnes sont nécessaires pour assurer les entrées, la buvette, le contrôle des invités, et la déco de la salle.
A ce jour se proposent :
 - . Pour les entrées : Nicole Guibreteau (jusqu'à 23 heures)
 - . Pour le placement des personnes : Françoise Alluaume
 - . Pour la déco de la salle, le samedi matin : Andrée Tramard – Anne-Marie Benaiteau.

EXPOSITION PHOTOS DU 26 AU 28 FEVRIER : Responsables Nicole Guibreteau – Claudine LAFFONT

- Une première réunion du groupe a eu lieu : Le rétro-planning est établi.
- Voir les achats pour le vernissage (compter une soixantaine de personnes).
- Des mails seront envoyés si besoin d'aide pour l'installation des panneaux et des photos, etc...
- Concernant les petites dépenses, il est demandé si elles peuvent être engagées sans demander systématiquement un accord préalable. Serge vérifiera si les statuts le permettent et pour quel montant.

6 – POINT FINANCIER

Serge Dorain remet aux membres du Conseil, un exemplaire du suivi budgétaire au 4 janvier 2016 et le commente (cf annexe 1). Un tableau reprenant l'évolution des effectifs par activité est également communiqué (annexe 2).

7 – QUESTIONS DIVERSES

BOURSE POUR UN ELEVE SOUHAITANT PARTICIPER A L'ATELIER D'ALEXIS

Un élève de l'atelier théâtre adulte (bénéficiaire du RSA et en projet de réorientation professionnelle) sollicite une inscription gratuite à l'atelier d'Alexis (gratuit pour les personnes inscrites en musique). Après avoir examiné la situation de l'intéressé le Conseil d'Administration donne son accord pour lui octroyer une bourse lui permettant de suivre cet atelier.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT

A ce jour nous avons reçu deux demandes de remboursement pour la danse, avec certificat médical.

STAGE SCULPTURE SUR BOIS

Ce stage aura lieu sur 4 jours, du 22 au 26 février (pendant les vacances scolaires), de 13 h 30 à 18 h, avec ½ heure de pause. Il est proposé d'offrir un goûter avec brioche et boisson chaude lors de cette pause. Ce stage est ouvert aux enfants à partir de 10 ans et aux adultes, avec un maximum de 10 personnes.

Le forfait demandé par Mathieu PERRIER est de 25 € l'heure, auquel s'ajoute 7 € par élève pour le matériau fourni et le prêt des outils. Sur une base de 10 personnes (que nous ne sommes pas sûrs d'atteindre) le coût total serait donc de 400 € (16 h x 25 €) + 70 € = 470 Euros.

Le Conseil donne son accord pour fixer le tarif à 90 € par personne pour les 4 jours.

Un mail sera adressé aux adhérents pour les aviser de ce stage.

REVISION DES STATUTS.

Il y aura lieu de prévoir une commission qui réfléchirait à la révision des statuts.

8 – PROCHAIN CONSEIL

Le prochain Conseil aura lieu en mars. La date reste à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.